**Conseil d'établissement 2014-2015**
**École Saint-Clément**

**LE LUNDI 23 MARS 2015**

à 18h30, au salon du personnel de l'édifice OUEST
555 avenue Mitchell Mont-Royal, Qc, H3R 1L5

# PROCÈS-VERBAL

| Qualité | Nom | Présent | Absent |
|---|---|---|---|
| Présidente | Diane Pemberton-Smith | X | |
| Vice-président | Éric Boucher | X | |
| Trésorière | Nathalie Goetz | X | |
| Directrice | Isabelle Boivin | X | |
| Directeurs adjoints | Guillaume Smith-Desbiens | X | |
| | Sylvain Binette | X | |
| Enseignants | Hélène Chagnon | | X |
| | Annie-Claude Desroches | X | |
| | Véronique Matteau | X | |
| | Andréanne Borduas | X | |
| | Jean-Marc Chalifour | X | |
| | Jocelyne Legault | X | |
| | Danielle Hudon | X | |
| Personnel de soutien | Geneviève Gauthier | X | |
| | Diane Pitre | | X |
| Membres Parents | Ali Elhaskouri | | X |
| | Patricia Gravel | X | |
| | Michèle Hogue | X | |
| | Jean Desaulniers | X | |
| | Valérie Pelletier | X | |
| | Maria Sioufi | X | |
| Membres de la communauté | Tania Naim | X | |
| | Sébastien Moïse | X | |

**Conseil d'établissement 2014-2015**
**École Saint-Clément**

**LE LUNDI 23 MARS 2015**

à 18h30, au salon du personnel de l'édifice OUEST
555 avenue Mitchell Mont-Royal, Qc, H3R 1L5

# Procès verbal

**1. Prises des présences et vérification du quorum**

Le quorum étant constaté, la rencontre peut débuter. Éric Boucher participe à la rencontre via la téléconférence.

Le Commissaire, M. Landreville, est présent pour la rencontre mais il indique qu'il devra quitter avant la fin étant donné une autre rencontre à laquelle il doit assister.

**2. Période de questions du public**

Mme Christine D'amour, au nom des enseignants de l'Édifice Ouest, s'adresse au C.É. afin de dénoncer les propositions patronales déposées par le gouvernement du Québec aux enseignants et enseignantes membres de la Fédération autonome de l'enseignement. Dans le cadre d'une lettre signée par les enseignants de l'Édifice Ouest, il est indiqué que ces propositions contribueront à diminuer les services offerts aux élèves et à détériorer les conditions de travail du personnel enseignant. Une copie de cette lettre est remise au C.É.

**3. Adoption de l'ordre du jour**

Il est convenu de devancer l'item 7 devant l'item 4 afin de profiter de la présence de M. le Commissaire. Le point 6 est reporté à la prochaine rencontre, soit celle du lundi 20 avril, 2015.

**PROPOSÉ PAR** : Véronique Matteau
**APPUYÉ PAR**: Jean-Marc Chalifour

**4. Lecture et adoption du procès-verbal du C.É. du 16 février 2015**

**PROPOSÉ PAR** : Maria Sioufi
**APPUYÉ PAR** : Jean-Marc Chalifour

**5. Suivi aux procès-verbaux**

Procès-verbal du C.É. du 16 février 2015

Point 5 : Les achats ont été faits avec la bourse Hélène De Wever. Des ballons sauteurs et des élastiques ont été achetés pour la cour d'école de l'Édifice Est.

Point 8 : Il est souligné qu'un bon plan de communication devra être mis en place afin d'annoncer les changements prévus au programme d'anglais enrichi.

Point 12 : Éric Boucher mentionne avoir communiqué avec Dominic Bertrand afin de soutenir la candidature de Sylvain Binette pour le poste de directeur de l'école St-Clément Ouest. Il est suggéré que des membres parents du C.É. soient impliqués dans le processus visant à combler ce poste de direction. Isabelle Boivin vérifiera si cela est possible.

Point 14 : Des analyses de sol seront effectuées le 24 mars 2015 à l'Est. Les plans seront finalisés en avril, les appels d'offres se tiendront également en avril et il est anticipé que les travaux pourront débuter en juin. Mme Boivin est en contact avec le MELS et tout suit son cours.

Point 18.1 (clientèle): 85 inscriptions ont été reçues pour le préscolaire. À titre comparatif, le préscolaire compte 69 élèves cette année.

Point 18.2 (sécurité) : Isabelle Boivin indique avoir discuté avec Mme Godin suite à la rencontre du C.É. du 16 février dernier. Elle confirme que la porte en question est conforme et qu'elle a demandé le remplacement des autres portes en bois de l'école.

Point 18.6 (blocs sanitaires) : Isabelle Boivin informe le C.É. que les rénovations demandées aux deux salles de bains du sous-sol de l'Édifice Est ont malheureusement été écartées par le MELS pour 2015. La demande est donc reportée à 2016. La direction souligne le fait que ces salles de toilettes sont vétustes mais sont bien entretenus. Ces travaux de rénovation ont été évalués à 300 000$. Certains membres proposent d'approcher la Fondation afin de proposer ce projet pour la levée de fond de l'année prochaine. La direction souligne que la Fondation ne peut se substituer aux responsabilités de la commission scolaire.

## 6. Critères de sélection de la direction 2015/2016 (consulte)

Cet item est reporté au prochain C.É.

## 7. Transport scolaire (information)

La présidente du C.É. débute par une récapitulation des faits depuis l'annonce du changement d'horaire des classes et fait la revue des diverses rencontres avec la CSMB à ce jour.

Par la suite, Véronique Matteau fait la lecture d'une lettre signée par les enseignants de l'Est et de l'Ouest et adressée au Directeur général adjoint, M. Dominic Bertrand, M. le Commissaire Luc Landreville et la CSMB. On y parle notamment des impacts du changement d'horaire sur la réussite éducative.

Isabelle Boivin relate la rencontre qui s'est tenue avec la CSMB et Mme Marieke Zavallone (directrice de l'Académie). Elle précise que divers scénarios sont présentement à l'étude et qu'elle aura des nouvelles plus précises au courant de la semaine prochaine.

Les membres du C.É. interpellent M. le Commissaire quant à la suite des choses et ce dernier indique qu'il ne peut, à ce moment-ci, ajouter quoi que ce soit. Les discussions se poursuivent et de nouvelles solutions sont sous étude. Il précise que des options seront proposées et que, selon lui, elles se rapprocheront des préoccupations exprimées. Il termine en soulignant que la CSMB prend au sérieux les difficultés exprimées par les parents ainsi que par l'équipe école.

Plusieurs questions et préoccupations ont été exprimées lors de la rencontre. En voici un résumé :

- *Le statut quo est-il une option ?*

  M. le Commissaire confirme que le statut quo n'est pas une option. Plusieurs membres parents manifestent leur mécontentement eu égard à cette affirmation et invitent M. le Commissaire à défendre les intérêts de la communauté de Ville Mont-Royal.

- Certains membres enseignants du C.É. qui étaient présents à l'époque où un tel changement d'horaire avait été imposé (classes qui débutent plus tard) témoignent à l'effet que ce changement avait été contesté et qu'il n'était demeuré en place qu'un an.

- *Combien d'enfants prennent l'autobus et quel est le problème au niveau du transport ?*

  Isabelle Boivin indique qu'environ 200 élèves sont admissibles au transport scolaire. Les retards ne se produisent pas sur le trajet pour nos écoles mais plutôt lorsque les autobus se rendent à Ville St-Laurent pour la deuxième vague.

  Lorsque questionnée à savoir combien d'enfants, dans les faits, prennent l'autobus, Mme Boivin précise que ce chiffre ne vient pas influencer la décision puisque la CSMB doit offrir le transport et ce, peu importe combien d'enfants admissibles l'utilisent.

- *À quelle fin est utilisé le 100$ que les parents doivent débourser pour des places de courtoisie ?*

  Mme Boivin indique que ce montant est imputé pour les frais d'administration à l'école et à la CSMB. Ce montant ne couvre pas les frais réels d'administration liés à ce dossier.

- *Serait-il possible de rapatrier la portion du budget de la CSMB destinée au transport et nous organiser un transport scolaire ?*

  M. le Commissaire indique qu'il ne peut prendre une décision lui-même étant donné qu'il fait partie d'un conseil des commissaires. Cependant, il va vérifier si cela est possible.

- *Pourquoi avoir envoyé de façon aussi expéditive, tout juste avant la relâche scolaire, la lettre aux parents les informant du changement d'horaire ?*

  Mme Boivin explique que selon elle, l'information était importante et elle ne se sentait pas à l'aise de la garder plus longtemps, son devoir étant de transmettre l'information.

## 8. Remplacement d'un membre (art.55 LIP)

Un membre parent, M. Ali El Haskouri, a remis sa démission du C.É. le 9 mars 2015. Conformément à l'article 55 de la *Loi sur l'instruction publique* : *« Une vacance à la suite du départ d'un représentant des parents est comblée, pour la durée non écoulée de son mandat, par un parent désigné par les autres parents membres du conseil d'établissement. »*

Suite à un vote à main levé, le C.É. décide à l'unanimité d'élire Tania Naim à titre de membre parent soit le prochain parent à avoir récolté le plus de votes lors de l'Assemblée des parents.

## 9. Code de vie (Règles de conduite et mesures de sécurité) et politique alimentaire 2015/2016 (<u>approuve</u>)

Isabelle Boivin précise que les mesures de sécurité au code de vie concernent directement les élèves et les comportements attendus. (art. 76 LIP)

**PROPOSÉ PAR** : Annie-Claude Desroches

**APPUYÉ PAR** : Jean Desaulniers

**Il est RÉSOLU à l'unanimité par les membres du C.É. de l'école St-Clément d'adopter le code de vie et politique alimentaire tels que proposés.**

## 10. OPC (Objectifs, principes et critères de répartition des allocations)

Conformément à l'article 275 de la *Loi sur l'instruction publique*, la commission scolaire établit, après consultation des conseils d'établissement et du comité de parents, les objectifs et les principes de la répartition des subventions, du produit de la taxe scolaire et de ses autres revenus entre ses établissements.

Nathalie Goetz explique que les OPC sont déterminés pour trois ans et qu'aucun changement ne nous affecte depuis l'année dernière. Les comités parents (CRPRO) recommandent cependant que les élèves qui ont des troubles de la nature d'un TDAH et qui fréquentent des écoles situées dans des quartiers aisés puissent bénéficier du même soutien que ceux fréquentant des écoles dans des quartiers défavorisés. Selon le CRPRO, les allocations ne devaient pas s'ajuster en fonction de l'indice de défavorisation.

Isabelle Boivin va vérifier ces informations.

Le C.É. va faire écho aux préoccupations du CRPRO avec la nuance que tous les « élèves en difficulté » devraient être visés et non pas seulement ceux avec un TDAH.

## 11. Plan d'action contre l'Intimidation (information)

La direction de l'école note une diminution des situations dénoncées depuis le dernier C.É.

## 12. Nouvel acte d'établissement Saint-Clément Ouest (information)

Mme Boivin indique que les travaux avancent. Les RH finalisent les lettres aux enseignants. Le syndicat et le patronal se sont entendus sur tous les aspects.

Mme Boivin précise que les spécialistes seront rattachés à l'école où ils accomplissent le plus grand nombre d'heures. Cela n'empêche pas les spécialistes de compléter leur tâche dans l'autre école. Pour les enseignants qui accomplissent une tâche de 50/50 dans les deux écoles, ils ont pu choisir leur école d'attache.

## 13. Projet cour d'école (information)

Pour l'Ouest, le C.É. est informé qu'un don direct a été versé de l'ordre de 120 000$ pour la cour d'école.

## 14. Compte-rendu des OPP / comités bénévoles et la Fondation / CRPRN

Diane Pemberton-Smith fait le compte-rendu des divers comités et les membres du CÉ n'ont pas de questions.

Tania Naim accepte d'agir comme remplaçante de Valérie Pelletier au CRPRN.

## 15. Information des Services de garde

À l'Ouest : le travail est commencé pour l'année prochaine. Mme Geneviève indique qu'il reste trois journées pédagogiques.

## 16. Correspondance à l'attention du conseil

Outre l'achat de ballons sauteurs et d'élastiques grâce à la bourse Hélène De Wever et la lettre de démission d'un membre parent, la présidente du C.É. fait part d'une trentaine de courriels de parents faisant état de mécontentements suite à l'annonce du changement d'horaire de l'école pour l'année 2015-2016. Elle indique également avoir reçu l'appel d'un parent en faveur du nouvel horaire.

## 17. Informations de la direction

### 17.1 Clientèle Ouest

Ce sujet a fait l'objet de discussion au point 5.

### 17.2 Comité pour la nouvelle école de l'Ouest

Les enseignants de l'Ouest travaillent à l'orientation que prendra l'école St-Clément Ouest l'année prochaine. Le développement des jeunes leaders débutera la semaine prochaine.

À l'Est, des rencontres sont à venir afin de travailler sur l'orientation que prendra l'école St-Clément Est l'année prochaine.

### 17.3 Dictée PGL

Un montant de 8 179$ a été amassé à l'Ouest et un peu plus de 5 000$ a été amassé à l'Est. Une proportion de 50 % de ces montants ira aux classes participantes des deux édifices.

### 17.4 Projet LIST / planétarium mobile

Mme Andréanne fait un compte-rendu de cette nouvelle initiative. Le planétarium mobile était présent le 23 mars 2015 à l'édifice Est pour les enfants de 4e année. Elle indique que la CSMB a acheté un planétarium mobile qui circule dans les écoles. Cette initiative est liée au projet de douance.

Le projet LIST (« Improvisation en sciences et technologie ») est destiné aux 3e années. Les enseignants de l'Est sont à préparer quatre groupes en vue du concours du 16 avril 2015. Le grand prix consiste en la visite d'une usine de fabrication d'avion ainsi que la possibilité de faire un vol d'avion.

### 17.5 Conciergerie / objets perdus

Mme Boivin informe le C.É. qu'un nouveau concierge a intégré l'édifice Est et qu'il prend à cœur la propreté de l'école. Elle souligne qu'une belle synergie règne dans l'école.

Les objets perdus sont désormais situés dans l'infirmerie et qu'un travail colossal a été accompli afin de les classer par catégorie.

**18. Varia**

Tania Naim souligne son expérience au kiosque de fruits qui, selon elle, a été extraordinaire. Plusieurs membres du C.É. acquiescent. Elle souhaite féliciter les responsables.

**Prochaine réunion : Lundi 20 avril, 2015 à l'édifice Est.**

**Levée de la séance minutée à 20h50**

Compte rendu préparé par la secrétaire du C.É., Patricia Gravel